

Par l'Union, les Prolétaires libéreront le Travail de toute exploitation.

# ADAMAS

Bulletin de l'UNION FRANCO-SUISSE (Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

## ABONNEMENTS

FRANCE. — Un an ..... 4 fr.  
AUTRES PAYS. — Un an ..... 5 fr.

RÉDACTEUR  
Arthur DANREZ  
TÉLÉPHONE 74

BUREAUX  
MAISON du PEUPLE  
ST-CLAUDE (JURA)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective dignes de leur rôle social.

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## NOTRE BULLETIN

Nos camarades le liront dans le succinct procès-verbal de la réunion tenue le 27 novembre dernier par le Comité de l'Alliance : je suis chargé de rédiger mensuellement, pour les centres français et suisses, un Bulletin Diamantaire.

Pour assurer une propagande régulière et servir de trait d'union entre les ouvriers diamantaires de France et de Suisse, la réédition d'un organe corporatif s'imposait.

Les publications antérieures démontrent que toujours les travailleurs de notre industrie ont désiré posséder leur journal professionnel et syndical.

Bulletins régionaux et Bulletins internationaux figurent déjà dans nos archives. Toutes publications plus ou moins éphémères, mais qui n'en démontrent pas moins une volonté d'agir chez les militants et un besoin de renseignements chez nos corporatifs.

Quel est le vieux diamantaire qui a oublié ADAMAS ?

Édité fin 1890, cet organe, publié en trois langues (français, flamand et allemand), est la première manifestation internationale des ouvriers diamantaires.

Ceux d'entre les Anciens qui en ont conservé des exemplaires y retrouvent, en manchette, les bureaux locaux de rédaction : Amsterdam, Anvers, Haag, Paris, Saint-Claude, Grémaz-sous-Theury et Genève. Des noms de collaborateurs : A. Boukamp; Herm Kipper; Jef Gresser; Brauer; Wessmantel; Schaubgass; Lucien Lévy; Lucien Berrod; J. Dadié; Samuel Vaillat; L. Fusier; Auguste Regad; H. Morel.

Act combien je regrette de ne point posséder la collection d'ADAMAS ! Sa lecture serait tout un enseignement. Et puis j'aurais ainsi un souvenir plus précis de tous ceux qui donneraient un passage de leur vie à l'éducation et à l'émancipation de leurs camarades de travail. Beaucoup d'entre eux sont morts. Certains ont lutté jusqu'à la tombe, tel Auguste REGAD, belle figure de militant qui vient de disparaître, rapportant les regrets de tous ceux qui l'ont approché. D'autres sont encore parmi les meilleurs et les plus conséquents de nos organisations. Tous nous ont précédé et ont contribué à l'édification de l'œuvre solidariste et de puissance qu'est notre Alliance Universelle Diamantaire.

ADAMAS va reparaitre en une seule langue. Nous ne pouvons choisir titre plus symbolique.

ADAMAS (diamant) minéral précieux, doit servir les intérêts de l'ouvrier qui contribue à le mettre en valeur.

ADAMAS, qui signifie aussi l'indomptable, devra contribuer à resserrer les liens qui unissent tous les ouvriers diamantaires. Il devra être la tribune instructive qui aidera les militants à faire de nos syndicats français et suisses des organes de défense aussi puissants — toute proportion gardée du nombre des corporatifs — que ceux des camarades hollandais et belges.

ADAMAS sera non seulement un or-

gane de défense professionnel, mais aussi un organe d'éducation syndicaliste.

Autant que possible quelques colonies seront consacrées à la vie sociale intercorporative. Avec l'aide de tous les camarades diamantaires, notre Bulletin mènera le bon combat loyal contre les causes injustes.

ADAMAS sera le reflet de toute la vie de nos organisations. Les convocations de réunions, les faits saillants des délibérations des Assemblées y trouvent une bonne place.

La situation industrielle et commerciale du diamant y sera exposée dans la mesure des renseignements reçus.

Nos camarades POLAK et VAN BERCKELAER, président et secrétaire de l'A. U. D., doivent m'apporter leur collaboration. Si les militants de tous les centres franco-suisses y joignent la leur, je puis assurer un Bulletin vivant et intéressant dont la lecture donnera satisfaction et au Comité International et à l'ensemble de nos camarades.

ARTHUR DANREZ.

NOTA. — Ne pas oublier que toute la copie à insérer dans le Bulletin devra me parvenir le 20 de chaque mois dernier délai.

A. D.

## Bureau International

Le jeudi 27 novembre 1919, le Bureau de l'Alliance Universelle des Diamantaires a tenu, à Amsterdam, sa première réunion depuis le début de la guerre.

Etaient présents : H. Polak, J. Van Zutphen, D.-P. De Vries, pour la Hollande; A. Danrez, pour la France et la Suisse, et L. Van Berckelaer, pour la Belgique.

Bes différents aperçus concernant la situation des divers centres, il appert que celle-ci est brillante au point de vue organisation. Il n'y a que les toutes petites places qui ne sont pas encore complètement organisées.

Le maximum de la semaine est partout de 48 heures.

Le seul pays au sujet duquel on ne possède pas encore des renseignements réguliers et de source autorisée, est l'Allemagne. Le secrétaire fait part de ce qu'il s'est mis en communication avec le groupe allemand et qu'il attend instantanément des nouvelles.

Le sujet du premier Congrès à venir, il est décidé de le tenir au mois de mai prochain.

Il sera communiqué immédiatement aux centres affiliés que leurs propositions peuvent être admises jusqu'à fin janvier. Le secrétaire est chargé au surplus de mettre les groupes allemands au courant de cette décision.

Se basant sur les événements qui se sont produits ces dernières années dans notre industrie, le Bureau indique la ville de Londres pour tenir le Congrès.

Dans le but de faire une propagande régulière et sérieuse parmi les camarades français et suisses et comme moyen de liaison entre eux, il est décidé d'établir une feuille mensuelle pour ces deux pays, en langue française.

Danrez est chargé de la rédaction. H. Polak et L. Van Berckelaer seront collaborateurs.

En vue des nouvelles circonstances et de la vie chère, le salaire de Danrez est

porté à Frs. 230, par semaine — cette somme étant le salaire d'un très bon diamantaire dans sa contrée.

La majoration de son salaire s'étant fait attendre assez longtemps, il lui est alloué de ce chef une rétribution de Frs. 1000.

Le Secrétaire,  
L. VAN BERCKELAER.

## Cotisations de l'A. U. D.

### Aux Syndicats,

Le paragraphe 2 de ma circulaire du 10 Décembre 1919 contenait ceci :

« Les cotisations des Syndicats locaux à l'Alliance Universelle des Diamantaires doivent statutairement être acquittées tous les trois mois, rappel vous est fait des dites cotisations à dater du troisième trimestre 1919. J'ai ainsi obtenu pour vous l'exonération pour la période de guerre. Ces cotisations devront être envoyées chaque trimestre. C'est moi qui en tiendrai compte et les transmettrai au trésorier de l'Alliance. Je vous rappelle que ces cotisations sont de 0 fr. 50 par membre et par trimestre et qu'elles sont complètement indépendantes de la cotisation mensuelle que vous devez acquitter à l'Union Franco-Suisse ».

Pour ceux des trésoriers qui n'auraient pas compris exactement ma circulaire, j'ajoute que c'est deux trimestres qui doivent être acquittés pour 1919.

Le tableau des cotisations perçues sera publié dans le Bulletin.

A. D.

## REMBOURSEMENT DES PRÊTS

Les remboursements des prêts consentis aux organisations par l'A. U. D. devront aussi être adressés au permanent français.

## Auguste REGAD

Le vieux militant du pays de Gex est mort.

Il fut des premiers diamantaires de la région à travailler pour l'organisation syndicale.

Son nom figure en manchette des premiers numéros de l'Adamas de 1890-1891 au titre de rédacteur pour Grémaz-sous-Theury.

Fondateur de la Coopérative de Gex, il l'a demeuré fidèle jusqu'à la mort.

Dans cette cité gessinoise où le syndicat local connaît une vie très intermitente, Auguste REGAD ne désespéra jamais. Les militants de l'A. U. D. toujours le trouvèrent au premier rang pour l'œuvre de réorganisation.

La belle figure du grand Gust, comme l'appelaient ses familiers, restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu — et c'est presque l'unanimité des diamantaires de Theury, Saint-Genis, Gex, Divonne et Genève.

Puisse sa vie servir d'exemple à nos jeunes camarades. Sa mémoire nous reste. Et c'est avec un vif sentiment de reconnaissance que nous lui rendons hommage et adressons à sa famille et au syndicat de Gex nos sincères sentiments de condoléances.

## 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'A. N. D. B.

Le 15 octobre dernier, Henri Polak, président de l'Alliance Universelle et aussi de l'A. N. D. B., la grande organisation des diamantaires hollandais, m'écrivait ceci :

« De Vries vous écrira au sujet de la réunion à tenir à Amsterdam. Mais vous savez peut-être que le 18 novembre prochain est le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre syndicat et nous espérons que vous et Ernest (Ernest, c'est l'ami Le Guéry) y assisterez. Il y aura de grandes fêtes, des réceptions, concerts, processions, etc., etc. Venez donc, en tout cas, après les élections. »

Une assemblée générale de la Société « Le Jura Diamantaire » et une réunion du Bureau International devaient avoir lieu le 24 novembre et jours suivants. Je partis donc le jour même des élections législatives pour répondre à la gracieuse invitation des camarades hollandais et leur apporter, à l'occasion du jubilé de l'A. N. D. B., le salut fraternel des organisations diamantaires de France et de Suisse.

Le Guéry ne put se déplacer. Paris eût cependant l'heureuse idée de se faire représenter directement par le camarade Tilleu.

Polak m'avait annoncé des fêtes. Il me faut déclarer de suite que le faste et l'enthousiasme avec lesquels les diamantaires amstellodamois fêtèrent l'anniversaire de leur syndicat dépassent tout ce que nous pouvions en imaginer.

L'anniversaire de l'A. N. D. B. Mais c'était un peu la fête d'Amsterdam !

J'arrivai dans la grande cité de la taïba du diamant dans l'après-midi du 18, jour officiel de l'anniversaire.

Toutes les tailleries étaient pavées et, me dit-on, depuis quinze jours déjà. Chacune de ces tailleries avait déjà eu sa petite fête intime avec réception du Bureau syndical. Nos camarades diamantaires s'étaient donc suffisamment entraînés pour fêter dignement leur organisation et leurs... militants.

Le magnifique édifice de l'A. N. D. B. était couvert de fleurs et superbement illuminé.

Le matin, un cortège des 40.000 membres du syndicat s'était déroulé dans la ville. J'arrivai trop tard pour voir de l'impression de puissance et d'amour de l'organisation donnée par ce cortège, mais assez tôt pour la réception des cadeaux offerts au syndicat et à Polak, président; Van Zutphen, secrétaire; De Vries, trésorier — trinité de militants personnifiant la confiance dans l'organisation — par les syndiqués reconnaissants.

Cette cérémonie — le mot est bien adéquat — eut lieu à « Artiss », une des plus grandes salles de la ville. 5.000 personnes s'y entassaient. Monsieur le bourgmestre était présent. Le premier magistrat de la capitale commerciale de la Hollande était venu lui-même adresser au Conseil syndical de l'A. N. D. B. toute la sympathie de la ville à l'organisation que se sont donnée les ouvriers diamantaires.

Des fleurs et encore des fleurs ! La tribune n'était qu'une immense gerbe !

C'est là que les représentants des usines, des différentes branches du métier, des « clandestins » organisés aujourd'hui, des anciens ouvriers diamantaires, des frotteurs de plateaux, des apprentis, via

rent apporter leur tribut de reconnaissance au syndicat et aux militants.

A chacun, Polak répondait par quelques paroles appropriées au symbole représenté par le don offert: Oeuvres d'art, meubles de style, tableaux, etc., etc., se succédaient. Je ne citerai aucun don. Tous furent apportés avec le même cœur de travailleurs conscients de l'arme qu'est leur A. N. D. B.

J'entrai au milieu de la cérémonie. La salle était sévèrement gardée des importuns. Mon nom et St-Claude me servirent de coupe-file. Et c'est par une formidable Internationale chantée par tous les assistants que le mandataire des diamantaires français et suisses fut accueilli à la tribune.

Cet accueil spontané m'émut profondément. Quelques instants auparavant, Louis Van Berkelaer et tous les délégués belges avaient bénéficié de la même sympathie et du même enthousiasme. L'ardeur des sentiments fraternel们 ne connaît pas de frontières! La guerre n'a pas tout détruit!

Le soir, je devais assister à une manifestation d'un autre ordre.

J'ai dit que le monument où sont installés tous les services de l'A. N. D. B. était illuminé. Les électriques en grève, — qui cependant avaient tenu par leur travail gratuit à prouver aux diamantaires syndiques l'esprit de solidarité de la classe ouvrière — avaient bien fait les choses.

L'immense façade de la Maison syndicale, dominée par la tour qui symbolise la force de l'organisation, scintillait de lumières multicolores. L'aspect en était féerique. Aussi la foule se pressait compacte aux abords du Plantage Fransche Laan.

Un nouveau cortège était organisé, avec allégorie et costumes.

20 h. 1/2, il est annoncé.

Le Conseil syndical se place sur les marches du perron. Polak, Van Zutphen et De Vries se tiennent au bas.

Des camarades, costumés en hérauts, arrivent à cheval. Des sonneries de trompettes annoncent chaque groupe de manifestants. Et durant 2 heures et demie défilent les travailleurs du grand centre diamantaire. Fanfare, chorale, chars représentant les branches de l'industrie, le char du diamant, avec un brillant énorme entourage de jeunes filles vêtues de blanc, tout passe au milieu de la multitude des diamantaires et de leurs familles qui acclament de rechete leur A. N. D. B. et le Bureau syndical.

La foule continue à défilé, canalisée par les commissaires de fête chargés de l'ordre et qui ont une peine infinie à empêcher que Polak, Van Zutphen et De Vries ne soient soulevés et portés en triomphe dans les rues de la ville.

Ma vie de militant m'a permis d'assister à de nombreuses fêtes et manifestations ouvrières, je dois à la vérité de dire que jamais je n'avais vu semblable spectacle et autant de délire enthousiaste chez des travailleurs tenant leur syndicat et leurs militants.

La première journée officielle est passée. L'ami Tillou, retenu à la frontière par une difficulté de passeport, n'a pu y assister. Il reste cependant suffisamment au programme des fêtes anniversaires pour l'enthousiasmer et désirer, pour nos organisations françaises, autant de sens collectif de la part des correspondants.

Le 19, nous devions assister à une fête plus intime du Conseil syndical et des employés de tous les services syndicaux. Les électriques y participèrent.

Ce fut charmant!

Allocutions, chants, musique, danses et rondes durèrent jusqu'à 4 heures du matin.

La journée du 22 devait aussi nous surprendre. Elle fut consacrée à une grande réception qui réunit, dans le même hommage adressé à l'organisation ouvrière des diamantaires d'Amsterdam et à ses dirigeants, les leaders du Parti Socialiste Hollandais avec Troelstra en tête; les leaders du mouvement syndicaliste; tout le Conseil syndical de la A. J. V. L'organisation de Messieurs les patrons diamantaires; les principaux négociants du diamant; les représentants de la Bourse du Commerce; ceux de la Ville et du Gouvernement.

Les orateurs furent nombreux. Notre ami De Rosa, grand maître des cérémonies et grand ordonnateur des séances,

dut même la clore au grand dam de beaucoup de discoureurs.

Tous les orateurs, qu'ils soient du monde des travailleurs, des patrons, des négociants, des financiers ou des pouvoirs publics, vinrent, en un langage tempéré et nuancé suivant leurs opinions économiques, vanter les mérites, la force de l'A. N. D. B. et les services rendus par cette organisation aux ouvriers, à l'industrie et même au commerce diamantaire.

Tous les orateurs patronaux affirment que si des luttes ardues avaient eu lieu parfois entre les organisations ouvrière et patronale, que si dans l'avvenir de nouveaux conflits pouvaient surgir, il y avait cependant lieu de reconnaître que l'organisation ouvrière était nécessaire, parce que, tout en obtenant des améliorations pour les ouvriers elle avait contribué et continuait à contribuer dans une large mesure à la régularisation des conditions de travail et partant à la stabilisation favorable à la prospérité du commerce et de l'industrie du diamant.

Naturellement Polak, au nom de l'A. N. D. B., tint à montrer les points où, par la discussion courtoise et les bons rapports, il était très souvent possible de s'entendre et d'éviter les heurts. Cette besogne s'accomplit à Amsterdam au mieux des intérêts communs. Mais l'A. N. D. B. reste toujours l'instrument de défense des travailleurs et œuvre quotidiennement pour réaliser leur émancipation intégrale.

J'avais été émerveillé par la coopération intime et vivante de tous les diamantaires amstelodamois aux fêtes anniversaires de la fondation de leur syndicat, je devais être beaucoup plus surpris encore par cette dernière réception.

Collaboration de classes! penseront quelques-uns. Non, il n'y a pas collaboration dans le sens émollient. J'ai vu là l'estime réciproque et le respect commun de deux forces opposées qui ont l'intelligence de se rencontrer pacifiquement pour étudier ce qui peut être l'intérêt général et les conditions dans lesquelles il est possible de tomber d'accord avant que d'en arriver à l'emploi des armes de guerre.

Aussi, dans mon intervention, ai-je regretté qu'en France l'ostracisme patronal n'ait pas encore permis cette collaboration corporative d'intérêt général.

Je dois en terminant cette imparfaite narration des fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'A. N. D. B., signaler que les deux couronnes de fleurs offertes par l'Union Franco-Suisse et le syndicat de Paris et présentées à nos amis d'Amsterdam par Tillou et moi, ont été très remarquées. Cependant elles ne sont rien à côté de la sympathie fraternelle que nous éprouvons tous pour nos camarades hollandais.

A. D.

## L'UNION FRANCO-SUISSE

Fondée le 7 juin 1914 à la suite d'une conférence internationale tenue à Genève, l'Union Franco-Suisse des ouvriers diamantaires a souffert beaucoup plus encore que nos organisations locales des cinq années d'interruption administrative causée par la guerre.

Y avaient adhéré tous les Syndicats français et l'organisation genevoise. Depuis, cette dernière section est entrée dans le sein de la Fédération Suisse des Ouvriers sur métaux et Horlogers qui a aussi réorganisé la section syndicale de Bienne et rendu de réels services à notre corporation en aidant au relèvement des salaires des ouvriers diamantaires suisses. Nous ne pouvons donc qu'être heureux de cette adhésion à la Fédération suisse des Métaux qui, au point de vue national, place les organisations diamantaires suisses dans la même situation que les organisations diamantaires françaises adhérent à la Fédération Nationale de la Bijouterie. Cependant, le maintien des diamantaires suisses à notre Union Franco-Suisse purement corporative est de toute nécessité.

Il ne s'agit pas en l'occurrence d'une question de cotisations à percevoir. Nous sommes persuadé que sur cette question matérielle, l'entente sera facile soit avec la Fédération Suisse, soit avec les sections diamantaires de Bienne et de Genève. Mais il s'agit du but initial

même qui a présidé à la constitution de cette Union intersyndicale des diamantaires de Suisse et de France. Ce but est résumé dans l'article 2 des statuts. Rapelons-le:

« Cette Association a pour objet d'unir moralement et matériellement les organisations des diverses branches de notre industrie dans le but de maintenir les salaires en rapport avec les nécessités de la vie, de procurer du travail à ses membres par voie de renseignements, d'établir une homogénéité complète entre tous les centres, en un mot de réaliser une unité directrice de vues pour le soutien des intérêts professionnels des ouvriers diamantaires ».

Le but de l'Union Franco-Suisse est clair. Les diamantaires français et suisses facturent le même genre de travail; tous ont les mêmes besoins; leurs employeurs — pour la plupart soustraitants — sont occupés par les mêmes négociants. Il est donc nécessaire de coordonner étroitement les efforts de tous pour harmoniser les revendications et organiser les mouvements en pleine communauté de vues réalisatrices.

Nous avons donc l'assurance de voir fonctionner cette organisation interrégionale avec son plein esprit statutaire.

C'est pour cela que nous rappelons aux organisations non encore en règle au point de vue financier, que la cotisation individuelle de 1 fr. 20 doit être payée mensuellement depuis le 1<sup>er</sup> août 1919.

Le prochain numéro donnera les noms des membres du Comité administratif désignés par l'organisation du siège social ainsi que l'état financier.

Le Secrétaire, Arthur DANREZ.

## Le Marché des Diamants

Les premières semaines de décembre ont marqué un fort accroissement des chiffres d'affaires. En particulier on a noté une demande plus intense des qualités supérieures, stimulées par des sollicitations d'Amérique et d'Extrême-Orient. Cependant — et là encore — l'état des changes est tel que bien des transactions en sont entravées, sinon tout à fait impossibles. Pourtant on ne doit se faire aucune illusion: les prix demeureront très élevés durant toute l'année prochaine, à cause du contrôle officiel institué sur la production du diamant brut.

En effet, le Gouvernement Sud-Africain vient d'établir un contrôle très serré de la production et de fixer à chaque des Sociétés d'exploitation un contingent d'extraction. La De Beers s'est vu attribuer le 50/0; la Premier Company, le 18/0, etc. Le premier effet de cette mesure se montrera dans la fermeté constante des prix.

(Héra).

Courant janvier, les feuilles financières donnent aussi un aperçu merveilleux du marché du taillé. Les demandes de brut se font pressantes sans pouvoir cependant être réalisées à Londres.

## LE BOORT

Les cours des intermédiaires montent sans que celui du Syndicat de Londres ait bougé.

On voit des marchands en offrir aussi à tous les prix.

A Amsterdam, un Bureau de boort a été créé par l'organisation. Une entente est intervenue avec le Syndicat de vente de Londres.

Le cours est fixé à florins 11,40.

Pour éviter la spéculation, le boort est pilé par le Bureau de boort et scellé par paquets de 1 et de 5 carats.

La couleur du papier diffère avec le poids.

Chaque plion a une marque spéciale permettant, en cas de fraude, de retrouver l'employé indélicat.

Il est possible aux employeurs français et suisses d'en obtenir par l'intermédiaire de l'Union Franco-Suisse, au cours fixé chaque semaine par le Weekblad, l'organe de l'A. N. D. B.

Dans le prochain numéro, il sera parlé de la récupération du diamant pur qui s'échappe de la meule du polisseur.

## Dans les Centres

AMSTERDAM. — Le chiffre des chômeurs est passé à deux mille. La situation reste cependant très bonne. Comme en France, les tarifications de base ont été relevées par l'introduction d'une partie des pourcentages payés en sus par les fabricants. D'autre part nous pouvons signaler qu'il n'y a plus un seul diamantaire inorganisé à Amsterdam.

ANVERS. — La statistique montre que à l'encontre d'Amsterdam le chiffre des chômeurs a baissé d'un millier dans le courant de décembre. L'organisation continue à prendre de l'extension et à gagner en force. Le A. D. B. est aujourd'hui l'organisation qui réunit le plus grand nombre d'adhérents. Les quelque 1,500 clandestins restant encore dans les campagnes sous la domination des prêtres adversaires de notre organisation, ne sont plus un danger pour la corporation.

BERSTEIN (Allemagne). — De bons renseignements parviennent au secrétariat de l'A. U. D. Tous les ouvriers d'Obervstein sont syndiqués. La semaine de 48 heures est strictement appliquée. Les militants sont parvenus à organiser la plupart des diamantaires de deux centres dans le Pfalz.

NEW YORK. — Andries Meyer écrit que la bontification promise sur le salaire de l'année passée, va être payée.

Les diamantaires américains ont obtenu une nouvelle augmentation de 10 0/0 payable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1920. Au surplus, les ouvriers qui resteront chez leur patron pendant toute l'année 1920, toucheront une nouvelle bontification de 10 0/0, calculée sur le total du salaire de l'année.

Actuellement les salaires des diamantaires américains sont donc à peu près le double de ce qu'ils étaient avant la guerre.

PARIS. — L'organisation parisienne fonctionne bien. Nos camarades souffrent du manque de places. Par ailleurs on lira un appel pour l'installation d'un atelier syndical qui donnerait un peu d'air aux ouvriers polisseurs. Le travail y est toujours abondant.

Les journaux ont parlé d'une rafle qui a été opérée dans un café faisant le coin de la rue de Buffault, rendez-vous de gens s'occupant de commerce du diamant. Nous signalons le fait, qui, d'ailleurs, n'intéresse pas beaucoup les ouvriers diamantaires.

NEMOURS. — Les ouvriers ont manqué de gaz pendant deux mois, ce qui a fait chômer partiellement un certain nombre de camarades, bien que le travail soit abondant.

Les brûts sont de mauvaise qualité. Le boort est payé 41 fr. chez Driat et 48 fr. à la Coopérative. Par contre le tarif de la Coopérative est payé avec une majoration de 15 0/0 sur celui de la maison Driat.

FELLETIN. — Rien de particulier à signaler dans ce petit centre. A sa première visite le permanent fera appel aux quelques inorganisés des petits ateliers patronaux. Peut-être serait-il bon qu'en peu de propagande soit faite parmi eux par les militants du syndicat.

Saint-CLAUDE. — Le grand centre français a beaucoup souffert l'automne dernier du manque d'énergie électrique et de gaz. Pendant longtemps la journée de travail fut réduite à 4 heures pour de nombreux camarades.

Le travail est toujours abondant, bien que dans certaines maisons il y eut un ralentissement courant décembre et janvier. A signaler quelques chômeurs parmi les débruteurs — surtout parmi ceux des ouvriers isolés qui gagneraient à se perfectionner au point de vue professionnel et qui sont trop enclins, dans les périodes de pléthora, à courir toutes les maisons à la recherche de meilleurs brûts. Un peu de constance et de fixité dans le travail ne saurait nuire.

La qualité laisse aussi à désirer dans le brut plein. De plus en plus le sciage est appliqué aux bonnes marchan-

dises. La petite pierre étant la manne courante de la région, il y aurait lieu d'inciter le plus possible les jeunes ouvriers à faire du petit brillantage.

Le boîtier est vendu au dessous de 40 francs par certaines coopératives. La plupart des patrons le vendent encore 40 francs, c'est-à-dire bien au dessous du cours. Les autres maisons majorent le tarif en conséquence.

Un incendie a détruit complètement l'usine d'énergie électrique des Planches-en-Montagne qui fournissait la force aux usines diamantaires de Fonscine-Haut.

50 camarades de l'usine Emile Dalloz sont acculés à un chômage forcé jusqu'à ce qu'un moteur de secours soit installé. Nous savons que Monsieur Dalloz fait le nécessaire.

Les 80 camarades travaillant à l'usine du « Jura Diamantaire » n'ont été arrêtés qu'une demi-journée. L'usine marchait à l'électricité depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Mais, heureusement, la machine à vapeur avait été conservée comme machine de secours.

THOIRY. — Le travail reste abondant mais laisse à désirer comme qualité. Le boîtier est vendu 40 fr.

A côté de la Coopérative, quelques camarades travaillent chez MM. Genolin et Noyer. Le chiffre des cotisants à l'organisation est de 81 pour le mois de décembre.

GEX. — La petite organisation de Gex prospère. Ses adhérents sont au nombre de 47. Nos camarades demandent, vu les frais nécessités par la réorganisation de leur syndicat, à ne payer à l'Union Franco-Suisse qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1920, ce qui leur est accordé, à condition que chaque mois les bordereaux des cotisants soient consciencieusement relevés. Nos camarades du Bureau syndical de Gex comprennent qu'il ne serait pas possible de faire de la bonne administration financière et d'établir un contrôle des adhérents à l'Union Franco-Suisse si les organisations locales cotisaient pour une « moyenne » de cotisants mensuels.

Le boîtier est toujours à 40 fr. Le travail est abondant avec des qualités moyennes.

DIVONNE. — 35 membres ont cotisé en novembre. On travaille dans tous les ateliers et on compte sur le passage prochain du permanent avec l'espérance qu'il apportera de bons renseignements sur la marche du métier.

TANINGES. — Trente-deux syndiqués travaillant à la Coopérative et chez M. Groslézat. Le travail est abondant, mais assez dur. Le boîtier se vend 41 et 42 fr. Les tarifs de taille et de débrutage sont plus élevés à la Coopérative que chez Groslézat qui paie le tarif syndical.

PETITS CENTRES FRANÇAIS. — Bourg compte une vingtaine d'ouvriers diamantaires rattachés au Syndicat de St-Claude. Pour 1920, des timbres seront demandés à l'Union départementale de l'Ain pour la section de Bourg.

A Bellegarde, il reste encore quelques ouvriers à organiser.

Nous sommes surpris que les ouvriers de Chatillon-de-Michaille, St-Germain-de-Joux, Mataflon, Revigny, continuent à rester isolés. Tous savent que l'organisation syndicale est indispensable. Très souvent certaines d'entre eux demandent des tarifs et des renseignements au siège de la permanence. Ils se déclarent partisans du Syndicat. Pourquoi ne viennent-ils pas rejoindre l'ensemble des membres de la corporation ? La question est posée. Répondront-ils ?

A NICE, trois petits ateliers : Gauvin, Grésser, Grenard. Gauvin et ses fils sont syndiqués. Grésser travaille avec son frère et un autre belge. Chez Grenard, cinq ou six ouvriers et ouvrières. Mais on dit qu'il lui en viendra de St-Claude. Nous disons, nous, qu'à Nice le soleil ne dispense pas d'être syndiqué.

EN SUISSE. — Nos camarades de Genève et de Bienne ne sont plus que des Sections de la Fédération des Métaux et Horlogers très centralisées au point de vue administration et cotisations.

Cette méthode s'applique également à Bienne. Elle semble moins goutée des diamantaires genevois. Cependant elle a le bon et peut rendre de grands ser-

vices au mouvement diamantaire en Suisse, si tous nos camarades savent apprécier les avantages de leur entrée à la Fédération suisse tout en restant en complète communion de vues corporatives avec les diamantaires français par le canal de l'« Union Franco-Suisse ».

Un grand effort de propagande est à faire à Genève. Le camarade Hubacher, de la Fédération suisse, écrit qu'il va s'y vouer. Le permanent de l'A. U. D. lui apportera sa collaboration. Mais il faut que nos camarades genevois veuillent aussi mettre la main à la pâte, en s'intéressant, dans leur ensemble, plus qu'ils ne le font, à leur propre situation.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, il est payé à Genève le plein tarif de 1916 majoré de 80 0/0.

En tenant compte de la valeur du franc suisse comparativement au franc français, il est possible de dire que les marchandises taillées à Genève coûtent aussi cher aux négociants que si elles étaient facturées au tarif appliqué en France. Il faudra cependant étudier sérieusement les moyens d'application d'un tarif uniforme.

## Paris ne peut recevoir

### Très sérieux Avis

*Les places manquent pour les ouvriers polisseurs dans les ateliers parisiens. De ce fait les apprentis ne peuvent être mis à la meule malgré les conditions de contrat d'apprentissage. En conséquence, le Conseil Syndical, soucieux de l'intérêt des membres de l'organisation parisienne et de l'industrie elle-même, prie les secrétaires syndicaux de tous les autres centres de bien vouloir signaler cette situation aux polisseurs. Aucun ne devra se diriger sur Paris pour travailler. La dépense serait inutile.*

Par mandat:  
Le Secrétaire,  
Gaston TILLOU.

## LE COIN DU RIRE

Madame levant les yeux du roman qui l'avait complètement absorbée jusque-là, voit son mari plongé dans un rêve.

— Alcide, à quelle bêtise pouvez-vous bien songer ?

— Je songeais combien vous étiez gentille quand... vous ne disiez rien, ma chérie.

## Parisiens, à l'œuvre !

Tous les diamantaires de Paris ont-ils bien envisagé le danger qui les menace ? Beaucoup y songent ; mais il y a encore de nombreux ouvriers qui s'en désintéressent.

Ces camarades croient que leur place, chez leur patron, est de toute sécurité. C'est là leur idée. Cependant bien fragile est leur quiétude. Les cas de divorce sont nombreux et fréquents, en temps normal, quand l'on peut, sur l'heure, occuper ses bras dans l'atelier voisin.

Avez-vous, à l'heure présente, cette faculté de refuser de soustraire aux difficultés que l'on peut vous imposer dans le travail ?

Que ferez-vous demain si cela vous arrive ?

Le Conseil syndical vous a signalé que l'industrie était menacée dans son développement. Les apprentis ne peuvent plus être acceptés faute de place. Déjà certains attendent votre départ pour apprendre le polissage. Des camarades d'autres centres ont fait un voyage inutile. Et nous sommes dans l'obligation de ne plus accepter de certificat pour venir travailler à Paris tant que les ouvriers parisiens resteront enchaînés dans l'atelier et au moulin qu'ils occupent.

Pouvons-nous favoriser, par l'indifférence, la création des petits ateliers en appartement de 2 ou 4 meules, comme cela s'est produit fatidiquement ces derniers mois ?

Si nous avions un atelier pour grou-

per ces petits entrepreneurs. S'ils trouvent des places toutes installées dans un local répondant aux besoins de l'hygiène, ces meules ne tourneraient que 48 heures par semaine, et il n'y aurait plus d'isolés difficiles à contrôler. Ne trouvez-vous pas là un danger pour nos revendications acquises ? Comment empêchez-vous les ouvriers en appartement de faire 40 heures et plus, et, par suite, prendre le travail à un tarif inférieur au vôtre ?

Réfléchissez bien à cette situation, ouvriers parisiens.

Les militants crient : casse-cou, pour le présent. Mais le remède existe.

L'organisation, avec votre concours, peut monter un certain nombre de places dans un local approprié. Alors, nous pourrons respirer ! Aussi nous vous convions instamment à apporter votre aide à cette œuvre de solidarité et de libération. Vous en serez les premiers bénéficiaires. Les apprentis pourront être mis à la meule. Les camarades de province et d'autres pays pourront trouver un emploi à Paris sans gêne pour personnes.

Chaque diamantaire parisien peut disposer de 100 francs. Versez-les. Ils vous rapporteront un intérêt annuel tout comme ailleurs. Et quel placement avantageux ! Il sera pour vous la garantie de la liberté dans le travail et la sécurité pour vos salaires.

Et puis, en contribuant à cette œuvre, vous améliorerez la situation de l'industrie sur la place de Paris.

Gaston TILLOU.

## PRÉVENONS LES ACCIDENTS

## LA SOUDURE

Parmi les risques professionnels de l'ouvrier diamantaire, il n'en est pas de plus grand, en du moins qui puisse se présenter aussi fréquemment, que celui que court l'ouvrier inexpérimenté en manipulant de la soudure en fusion. Par ignorance ou par insouciance, il peut introduire dans la soudure fondue une certaine quantité d'eau (la plus petite goutte ou même une trace d'humidité au bout d'une pince suffit) ; cette eau se transforme instantanément en vapeur ; cette vapeur tend à s'échapper et une explosion se produit, projetant violemment aux alentours une partie du métal en fusion pouvant atteindre l'ouvrier dans les yeux, l'aveugler ou tout au moins lui causer de graves brûlures.

Voici dans quelles conditions ces accidents se produisent généralement : pour chercher une pierre, on fait fondre les débris de soudure ; lorsque la soudure est fondue, on la verse sur la tablette de la fenêtre ; s'il y a une goutte d'eau, l'explosion se produit. Il faut dans ce cas, avant de verser la soudure, bien s'assurer que la place est parfaitement sèche : et même si la soudure a été chauffée à une très haute température (on le reconnaît à la teinte bleu-vif du métal et à une pellicule noirâtre qui le recouvre), on ne doit pas la verser, même sur une place bien sèche, le froid de la fenêtre au contact de la soudure suffit pour provoquer de petites explosions qui peuvent envoyer des parcelles de plomb dans les yeux. Dans ce cas il faut laisser refroidir un peu le métal avant de le verser ; pour remuer la soudure dans le récipient où elle fond on ne doit se servir que de pince qui ont été préalablement chauffées de manière à ce qu'il ne reste pas d'humidité. Lorsqu'une coquille a été oubliée sur la chaudière et que le plomb qui reste au fond est très chaud, il faut éviter de mettre dessus des plaques de soudure qui peuvent être mouillées, ou de prendre la coquille avec des pinces pointues ; le bout de la pince qui pénètre dans le métal peut être humide et cela suffit pour provoquer une explosion assez forte pour vider la coquille en projetant le plomb qu'elle contient dans toutes les directions ; dans ce cas, le meilleur moyen est de fermer le boc et d'attendre que le plomb commence à se solidifier.

D'autres cas peuvent se présenter qu'on ne peut pas prévoir ici, mais en quelque cas que ce soit, l'ouvrier doit bien se rappeler ceci :

Autour de la soudure à l'état liquide, il ne faut pas d'eau.

## L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE en Angleterre

M. Bernard Oppenheimer, sujet allemand, naturalisé anglais, poursuit son rêve d'extension de l'industrie diamantaire en Angleterre.

Déjà nous avons signalé la création de l'école d'apprentissage de Brighton pour la rééducation des mutilés anglais. Déjà nous avons dit que dans cette école étaient travaillées de grandes pierres en première qualité. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une école, mais d'une firme occupant environ 500 ouvriers.

D'un rapport présenté par une enquête de comptabilité, il ressort que depuis le 1<sup>er</sup> août 1917 au 31 octobre dernier, il a été réalisé un bénéfice brut infime de 51 669 livres sterling... mais, ajoute le rapport, ce résultat ne porte pas réellement que sur 8 mois de temps, la firme n'ayant commencé à produire des bénéfices qu'en février 1919.

M. Oppenheimer vient d'offrir à la corporation diamantaire Sud-Africaine, dont il est membre du Comité directeur, une participation dans ses fabriques se montant à 400 000 livres sterling. L'entreprise restera sous la direction personnelle de M. Oppenheimer qui croit qu'un capital de 1 million de livres sterling est nécessaire pour mener à bien son installation afin d'occuper 1 500 ouvriers.

En dehors de Brighton, il a été installé des fabriques à Wrexham et Fort William ainsi qu'une école d'apprentissage à Cambridge où l'on espère instruire 350 hommes dans l'art diamantaire.

Les sacrifices faits par M. Oppenheimer sont considérables. Mais quel que soit le but poursuivi par ce magnat du diamant devenu sujet anglais au cours de la guerre, il n'en résulte pas moins que l'Angleterre qui possède déjà le marché des bruts peut devenir par la suite une des grandes puissances industrielles de la taille du diamant. Aussi le Comité International de l'Alliance Universelle des ouvriers diamantaires vient-il de décider que le prochain congrès international aurait lieu à Londres dans la première quinzaine de mai.

En attendant, l'organisation ouvrière de Londres, qui comprend 410 cotisants, est chargée de faire la propagande syndicale nécessaire parmi les ouvriers de M. Oppenheimer, pour que l'éclosion de cette nouvelle industrie clandestine ne devienne pas un péril pour l'ensemble de la corporation.

Nous ne pourrions trop adresser d'objections à tous les diamantaires de France et de Suisse, employeurs comme ouvriers, pour que tous, dans leur sphère particulière, s'appliquent à rechercher toutes les conditions d'amélioration du travail produit par notre région. Il faut qu'enfin chacun comprenne qu'il y a urgence à rénover l'apprentissage des diverses branches de notre métier. Des écoles, des cours professionnels doivent être créés partout où cela est possible. Les organisations patronales, tout autant, sinon plus que les organisations ouvrières, doivent s'attacher à organiser l'apprentissage. L'apprenti et le moniteur ne doivent plus être livrés à eux-mêmes, mais liés par des contrats assurant l'apprentissage complet de la branche du métier choisi par le futur ouvrier.

Nous ne nous lasserons pas de revendiquer sur cette question. Pour nous l'avenir de l'industrie diamantaire française et suisse réside uniquement dans la valeur du travail produit. Il y a là une question de vie et de mort. Diamantaires, soyez prévoyants.

Arthur DANREZ.

LISEZ

## LA BATAILLE SYNDICALISTE

## DE BEERS

Le dernier courrier sud-africain nous a apporté le texte complet du discours du président à l'assemblée ordinaire du mois dernier, ce qui nous permet de compléter le résumé télégraphique publié dans nos Feuilles de dépêches du 12 décembre. Après avoir analysé les comptes de l'exercice 1918-19, le président a signalé que la forte augmentation des bénéfices n'avait été que faiblement entraînée par le relèvement des frais d'exploitation (extraction et lavage). Ceux-ci ont été au total de 5 sh. 4 d. par tonne contre 4 sh. 2 d. en 1917-18.

Parlant des résultats de la conférence des producteurs de diamants qui s'est tenue dans l'Afrique du Sud du 9 septembre au 12 novembre dernier, le président a indiqué qu'on estimait que le marché mondial pouvait absorber au moins pour Livres 42 millions de diamants par an. C'est un minimum dont la De Beers fournit à elle seule 31 0/0, ce qui correspond à Livres 6.420.000 (les ventes de l'exercice 1918-19 n'ont pas atteint tout à fait Livres 5.850.000). Les chiffres qui précèdent ne tiennent pas compte de la production des gisements diamantifères d'alluvions, qui est évaluée actuellement à environ Livres 300.000 par mois. Il n'a pas été possible de faire entrer les exploitations alluviales dans le syndicat des producteurs, en raison de leur très grande dispersion.

En dehors de la manufacture de dynamite de Somerset West, qu'elle a créée et qui alimente en explosifs un grand nombre de mines sud-africaines, la De Beers s'est assuré diverses participations industrielles. Elle possède notamment la presque totalité du capital des South African Collieries, qui exploitent depuis plus de vingt ans un charbonnage situé près de Glencoe (Natal). Grâce à la construction d'une ligne de chemin de fer qui dessert la mine, l'exploitation va se développer largement et, à partir de mars, on compte produire chaque mois 20.000 tonnes de charbon de première qualité. La De Beers a avancé Livres 208.451 pour la mise en valeur de charbonnage.

Au point de vue agricole, la De Beers possède 700 000 acres de terres, dont 400.000 au voisinage de ses mines et 250.000 acres en Rhodesie. Elle y a un troupeau qui ne compte pas moins de 27.480 têtes de bétail. Cela lui permet de suffire à tous ses besoins en viande et même de vendre le surplus; elle a obtenu de ce chef l'an dernier, Livres 11.300 de recettes totales.

### Ecoles Professionnelles

C'est en frappant dessus que l'on enfonce un clou. Il en est de même d'une idée: Pour la faire agréer, il faut la ressasser.

L'idée de l'école professionnelle ou de perfectionnement de la taille du diamant fait son petit bonhomme de chemin dans la voie des réalisations.

Nous aurions aimé voir chaque centre s'en préoccuper. Le plus petit peut améliorer les conditions d'apprentissage de notre métier et faire des ouvriers de bons professionnels, Coopératives et patrons, à titre individuel, peuvent, dans l'intérieur de leurs ateliers, prendre telles mesures qui réglementent l'apprentissage et ne permettent plus qu'un apprenti soit instruit par un moniteur médiocre ou abandonné au bout de quelques mois à sa propre initiative.

Nous aurions aimé voir les organisations patronales s'y intéresser particulièrement et prendre des mesures collectives.

Nous aurions aimé que les ouvriers syndiqués eux-mêmes soient plus soucieux de ce problème de l'apprentissage et y apportent le même esprit de discussion, la même volonté d'aboutir que dans les questions de tarifications.

Enfin, notre plus ardent désir était d'aboutir, dans le grand centre sanc-claudien, à une entente entre les organisations ouvrière, patronale et coopé-

ratives, pour la création d'un système d'école professionnelle et de perfectionnement à déterminer qui est assuré à tous les apprentis les notions théoriques et pratiques indispensables pour arriver à produire un bon travail.

Nous n'en sommes pas là encore. Mais il y a des initiatives individuelles encourageantes et prometteuses pour l'avenir.

M. Driat, de Nemours, demande, par la voie des journaux, un bon moniteur... en vue de la création d'une école professionnelle.

M. Emile Dalloz a organisé, dans ses ateliers de Saint Claude et au cours de la guerre, une école diamantaire pour la rééducation des mutilés. Deux professeurs y sont attachés. Quelques mutilés sont devenus ouvriers. Et la valeur professionnelle des moniteurs est un garant du sérieux de leur apprentissage.

La petite école de M. Dalloz est subventionnée par l'Etat.

Si tous les apprenants faits par M. Dalloz subissaient obligatoirement l'examen des professeurs avant d'être livrés à eux-mêmes, ce serait très bien.

La Coopérative « Adams » de Saint-Claude, a déjà pris diverses mesures pour l'apprentissage. Elle vient de réserver une partie de ses bénéfices pour la création d'une sérieuse école professionnelle. Son intention est même de faire appel à de très bons professionnels des grands centres pour l'instruction de ses apprenants.

À la Coopérative « Le Diamant » une école de perfectionnement fonctionne depuis plusieurs mois avec deux professeurs. Plus loin nous publions le règlement de l'école. Il pourra suggérer des initiatives heureuses dans certains petits centres. Nous pouvons assurer que les résultats sont excellents.

D'autre part, il nous faut signaler les intéressants cours de Mathématiques (Arithmétique, Géométrie plane, Géométrie dans l'espace, Figures géométriques, etc...); d'Optique (Propagation, Réflexion, Réfraction de la lumière); de Cristallographie (Exemples de minéraux cristallisés, Formes géométriques et cristallines, Propriétés et caractères physiques des faces, Clivage, Dureté, Transparence, Couleur, Réfrérence et dispersion du diamant); de Chimie (Carbone, Diamant, Gisements diamantifères, etc...); de Géographie (Couches diamantifères, Centres miniers, Procédés d'exploitation, Industrie et Commerce du diamant) et de Dessin organisés au Collège de Saint-Claude en plein accord avec le Syndicat ouvrier pour tous les apprenants diamantaires.

Ces cours sont suivis très régulièrement par une soixantaine d'élèves des Coopératives « Le Diamant » et « Adams » pour la plupart.

Pourquoi Messieurs les patrons et les familles et moniteurs des apprenants des ateliers patronaux ne s'intéresseraient-ils pas à ces cours utiles au même titre que les coopératives?

D'autre part, nous savons que le Ministère n'a pas abandonné l'idée de créer une école professionnelle diamantaire et lapidaire... et qu'enfin il songe à l'installer à Saint-Claude.

Monsieur le Principal du Collège doit fournir un rapport. Les autorités préfectorales sont aussi présentes. Qui sait? Peut-être arriverons-nous à obtenir quelque chose de bien.

En tout cas, nous nous réservons d'étudier la question de très près au Conseil municipal de Saint-Claude pour aboutir soit à une école pratique d'industrie, soit à l'organisation, sous les auspices du Collège, de cours professionnels ou de perfectionnement très étendus pour le relèvement de l'apprentissage diamantaire.

Arthur DANREZ.

### RÈGLEMENT DE LA COOPÉRATIVE « Le Diamant »

Il est institué une Ecole Professionnelle de la taille du diamant (polissage et débrutage),

#### SON BUT

Faire des professionnels accomplis de la taille du diamant et partant, relever la bonne facture de l'industrie du Jura.

#### SES AVANTAGES

Permettre aux apprenants d'acquérir un savoir professionnel leur permettant de connaître à fond le débrutage et le façonnage des diverses tailles du diamant, ce qui assurera leur avenir et fera d'eux des ouvriers capables de réupérer un salaire rémunératrice.

Garantir à la Société, par un rendement meilleur, des avantages matériels et moraux dont bénéficiera la collectivité.

#### SON ORGANISATION

L'Ecole Professionnelle est installée dans un des ateliers du siège social.

Le service en est assuré par des professeurs choisis parmi les meilleurs techniciens proposés par le Bureau et la Commission technique et désignés par le Conseil d'Administration pour une période indéterminée.

Les professeurs sont salariés par la Société au même titre que les employés de bureau.

Le nombre des professeurs est variable.

Le travail produit par les professeurs entre dans la caisse de la Société.

#### CONTROLE

Les professeurs sont sous le contrôle du Conseil d'Administration.

Devoir leur est fait de rendre compte à ce dernier de toutes les observations enregistrées par eux dans l'exercice de leurs fonctions.

#### MODE D'APPRENTISSAGE

Afin de faciliter l'occasion de tous à un bon apprentissage, ce dernier pourra être autorisé de trois façons:

1. Apprentissage complet par les professeurs désignés et salariés par la Société pour les apprenants qui n'auraient pas de moniteurs reconnus aptes à enseigner les notions préliminaires.

2. perfectionnement à l'école des apprenants ébauchés dans les ateliers par les moniteurs reconnus aptes à enseigner le métier par les techniciens de la Société.

3. perfectionnement gratuit, à l'école, des ouvriers désireux d'améliorer leurs connaissances techniques du métier.

#### RÈGLEMENT D'APPRENTISSAGE

Les apprenants contracteront un engagement envers la Société.

Par cet engagement, ils seront tenus de demeurer pendant cinq années à la Société. L'engagement est résiliable de droit et sans recours contre la Société, si le contractant est reconnu inapte à l'apprentissage ou s'il rend du travail par trop défectueux.

L'apprentissage complet sera d'une durée minimum d'une année pour les polisseurs et de six mois pour les débruteurs.

Les apprenants paieront une indemnité à la Société de 600 francs pour le polissage et de 300 francs pour le débrutage.

Après deux mois de sortissage, pour les polisseurs et un mois pour les débruteurs, les apprenants recevront le produit de leur travail, sur lequel la Société prélevera le tiers pour le paiement de l'indemnité et jusqu'à liquidation.

Quel que soit le motif du renvoi de l'apprenti, les tiers ne pourront avoir aucun recours envers la Société pour le remboursement de cette indemnité qui lui reste acquise.

Les apprenants ébauchés dans les ateliers ne pourront entrer à l'Ecole de perfectionnement qu'après une durée minimum de une année pour les polisseurs et de six mois pour les débruteurs passés auprès des moniteurs acceptés.

Le moniteur ne devra se séparer de l'apprenti qu'après s'être assuré qu'il possède bien toutes les notions préliminaires du métier. L'apprenti subira un premier examen professionnel, après lequel les professeurs pourront décider

de son admission à l'école ou du renvoi auprès du moniteur.

Les ouvriers désireux d'entrer à l'école pour acquérir plus de savoir professionnel n'auront aucune indemnité à payer et percevront intégralement le produit de leur travail.

Il en sera de même pour les ouvriers livrant du travail défectueux et susceptibles de s'améliorer que la Commission technique et le Conseil d'Administration obligent à faire un stage à l'Ecole Professionnelle.

Tous les apprenants acceptés par la Société, quel que soit leur domicile, devront faire un stage à l'Ecole Professionnelle.

Les apprenants ne seront reconnus ouvriers et admis sociétaires qu'après l'obtention du brevet de capacité délivré à la suite d'un examen passé auprès d'une Commission composée des professeurs et des membres de la Commission technique de la Société.

Les orphelins de père et de mère de sociétaires sont admis de droit à l'Ecole Professionnelle de la Société et sont exonérés de toute indemnité.

L'admission des apprenants reste subordonnée au règlement intérieur de la Société.

Les apprenants seront tenus d'assister aux cours de dessin, de géométrie et de minéralogie institués en dehors de la Société, afin de permettre aux élèves d'acquérir plus vite les principes des diverses tailles en même temps que les connaissances utiles sur les propriétés physiques du diamant, ses aspects différents, ses diverses formes cristallines, sa coloration variée, et sa composition chimique.

### Statistique des Chômeurs

Parfois les bruits les plus fantastiques circulent sur le chômage dans les grands centres belges et hollandais. Afin de renseigner exactement nos camarades français et suisses, nous publierons mensuellement la statistique officielle des chômeurs dressée hebdomadairement à Anvers et à Amsterdam. Ainsi chacun pourra se rendre compte exactement de la valeur de certains « tuyaux » portés par l'homme renseigné du coin de la rue ou du bout du quai.

Il faut d'abord déclarer, pour éclairer nos camarades, que toujours il y a des chômeurs enregistrés à Amsterdam et à Anvers et quelle que soit la marche du métier. La statistique porte aussi sur toutes les branches: polisseurs de brillants, polisseurs de roses, débruteurs de brillants, débruteurs de roses, scieurs et cliveurs.

C'est ainsi qu'un millier de chômeurs signalés à Amsterdam indique une situation tout à fait normale dans la marche de l'industrie.

#### AMSTERDAM

29 novembre 1919.	Chômeurs	1.413
6 décembre	—	1.399
13	—	1.322
20	—	1.619
27	—	1.811
3 janvier 1920	—	2.013

#### ANVERS

29 novembre 1919.	Chômeurs	2.423
6 décembre	—	1.740
13	—	1.346
20	—	938
27	—	1.636
3 janvier 1920	—	938

L'édition de tous sera complète, quand nous aurons ajouté qu'Amsterdam compte environ 41.000 ouvriers tous syndiqués, et que l'A.D.B. d'Anvers avait exactement le 3 janvier dernier 12.740 membres cotisants.

A. D.

### LISEZ LA LUTTE SYNDICALE

Le Gérant,

ARTHUR DANREZ.

SAINT CLAUDE, IMPRIMERIE MODERNE